

Glovelier, le 10 janvier 2024

BNS : la fin d'un faux suspense

Avec une perte affichée de 3 milliards de francs en 2023, la Banque nationale suisse (BNS) a confirmé mardi qu'il n'y aurait aucune redistribution aux Cantons et à la Confédération. Dans le Jura, ce sont 11,4 millions inscrits au budget 2024 qui s'évaporent. La perte s'établit désormais à 14,5 millions. Le groupe parlementaire du Centre Jura fustige le manque de responsabilités et de transparence gouvernementale et parlementaire dans ce dossier.

Lors du débat sur le budget en décembre dernier, le Centre s'est battu – sans succès – pour que les millions de la BNS ne soient pas budgétisés, le versement apparaissant alors déjà comme hautement improbable. Les partis de gauche se sont insurgés contre cette façon de penser, arguant que le maintien des parts de la BNS représentait un signal fort envoyé à notre banque nationale. Plus surprenant, le PLR n'avait pas suivi non plus l'amendement du Centre alors qu'il avait lui-même déposé une motion afin d'empêcher la prise en compte des parts de la BNS dans le budget cantonal. Cette ambivalence fut d'ailleurs relevée lors des débats.

L'acceptation de la demande de notre groupe parlementaire aurait permis au Gouvernement d'être complètement transparent envers la population. Le budget 2024 n'aurait pas pu respecter le frein à l'endettement, le maintien des parts s'apparentant ainsi à un tour de passe-passe pour le contourner. Surtout, l'absence d'anticipation de l'exécutif inquiète. Par la voix de sa Présidente mercredi, il a pris acte de la décision de la BNS sans annonce concrète sur la manière de compenser les pertes. Il est question d'anticiper la mise en œuvre de mesures du plan équilibre et d'en trouver de nouvelles, « peut-être ».

L'exécutif a toujours argumenté que les efforts financiers s'accompagneraient d'un projet de restructuration de l'Etat. Là encore, rien de concret pour l'instant. Il est dès à présent essentiel de changer de méthode. Nous attendons désormais du Gouvernement qu'il mette rapidement sur pied un projet de restructuration de l'Etat. La définition de multiples mesures touchant les privés et la classe moyenne, comme dans le cadre du PE 22-26, ne suffit plus. Les futurs budgets cantonaux ne devront plus dépendre de rentrées d'argent fictives pour respecter le frein à l'endettement.

Mathieu Cerf, Député membre de la CGF, 079 741 45 15

François Monin, Président du Groupe parlementaire, 079 559 78 66